

Le palais de l'Evêché

L'ancien palais épiscopal occupé actuellement par le musée fut construit par Joseph Brousseau, de 1766 à 1773, pour l'évêque de Limoges, Louis-Charles Duplessis d'Argentré.

L'embellissement intérieur de la demeure se prolongea toutefois dans les années suivantes et lorsque survient la Révolution, le palais n'était pas totalement achevé.

Après avoir servi provisoirement de caserne puis d'hôpital, ses décors furent restaurés à partir du Concordat (1802) et complétés au cours du XIX^e siècle : la chapelle, par exemple, conserva son autel surmonté de la toile de Suvée représentant Saint Louis vénérant les reliques de la Passion (1772) mais reçut, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un tabernacle de style néo-roman, des tapisseries, un tapis d'Aubusson et des vitraux.

Inoccupé à la fin de 1906, suite à l'application de la loi de séparation entre les Eglises et l'Etat, classé au titre des Monuments historiques le 16 septembre 1909, le palais épiscopal, désormais propriété de la ville, devient en 1912 le musée municipal de l'ancien Evêché, futur musée des Beaux-Arts de Limoges.

En franchissant son portail monumental, l'aspect majestueux du palais, en granit de taille, apparaît : sa large cour d'honneur, en demi-lune, est délimitée par deux pavillons d'entrée (communs et secrétariat) que vient agrémenter une orangerie bâtie dans les jardins.

Une partie des anciens décors du palais est encore conservée : vous pouvez notamment encore admirer la chapelle, les boiseries de l'ancienne bibliothèque ou les portraits du Salon des Assemblées. Photo Chapelle intérieur.

JOSEPH BROUSSEAU

L'architecte Joseph Brousseau est né à Solignac, près de Limoges, vers 1733 et mort en 1797. Tailleur de pierre de formation, il gravit progressivement tous les échelons, devenant appareilleur puis architecte, ce qui lui donne l'avantage de connaître tous les aspects de la profession.

En 1765, il est choisi par l'évêque de Limoges, Louis-Charles Duplessis d'Argentré, pour construire un nouveau palais épiscopal ; le prélat avait déjà obtenu du roi Louis XV l'attribution de fonds pour la reconstruction du palais.

L'ancienne demeure - château urbain dont la construction avait été initiée par l'évêque Jean de Langeac en 1535 avant d'être interrompue à la mort du prélat en 1541 - n'était en effet plus occupée depuis la fin du XVII^e siècle et son aspect en était très délabré au milieu du XVIII^e siècle.

A Limoges-même, on peut rencontrer son oeuvre aussi bien dans des bâtiments publics (principal logis du collège devenu le lycée Gay-Lussac, aile de l'hôpital général aujourd'hui intégrée à la bibliothèque francophone multimédia, chapelle de la Visitation intégrée dans le futur hôtel du département, chapelle de la Providence) que dans des hôtels particuliers (maison Bourdeau, rue du Consulat).

La description du site par Honoré de Balzac dans *Le curé de village* (1838-1841) témoigne de l'indéniable réussite de Joseph Brousseau :



« Le palais épiscopal de Limoges est assis sur une colline qui borde la Vienne, et ses jardins que soutiennent de fortes murailles couronnées de balustrades, descendent par étages, en obéissant aux chutes naturelles du terrain. L'élévation de cette colline est telle que, sur la rive opposée, le faubourg (...) semble couché au pied de la dernière terrasse. De là, selon la direction que prennent les

promeneurs, la rivière se découvre, soit en enfilade, soit en travers au milieu d'un riche panorama. (...) La magie du site et la riche simplicité du bâtiment font de ce palais le monument le plus remarquable de cette ville où les constructions ne brillent ni par le choix des matériaux ni par l'architecture. »

 Musées
Limoges

UN SITE LIMOGES.FR



LIMOGES.fr
ARTS DU FEU
ET INNOVATION